



JOINS-TOI À NOTRE
INFLUENCE POSITIVE

postule!

Concours BC-24-02
Affichage Interne

Éducateur en milieu scolaire BANQUE DE CANDIDATURES



Date d'entrée en fonction :

23 août 2024



Lieu :

Sur l'ensemble de notre territoire



Horaire de travail :

Lundi au vendredi



Taux horaire :

24,56\$ et de 28,83\$



Avantages de travailler avec nous :

- Régime de retraite incomparable;
- Régime d'assurance collective;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Programme d'aide aux employé.es et à la famille;
- Possibilité de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- Deux (2) semaines de congé durant la période des Fêtes.



Supérieur immédiat :

À déterminer



Date limite pour poser votre candidature :

1^{er} septembre 2024, 16h

Vous avez un intérêt à travailler avec des élèves de niveau primaire et organiser des activités éducatives liées à leur scolarisation ? Vous êtes bienveillant et à l'écoute ? Vous souhaitez également aider les enseignants en classe et contribuer au développement des élèves ? Le poste d'éducateur en milieu scolaire est fait pour vous !

Au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, vous aurez comme **principales responsabilités** :

- Vous organiserez, préparerez et animerez une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Exigences

- Vous détenez un diplôme d'études secondaires ou un DEC ou une AEC en techniques d'éducation à l'enfance ou une AEP en service de garde;
- Vous êtes titulaire d'une carte de secourisme – soins aux enfants.

COMMENT POSTULER?

En soumettant votre curriculum vitae par courriel à l'adresse courriel suivante :

recrutement@cssrdn.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Le personnel du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSRDN d'exercer ses fonctions à visage découvert.

FIERS DE NOS EMPLOYÉ.ES ET DE L'INFLUENCE POSITIVE QU'ILS EXERCENT DANS LEUR MILIEU.
JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE ET CONTRIBUE À BÂTIR UN MILIEU DE VIE INSPIRANT!

